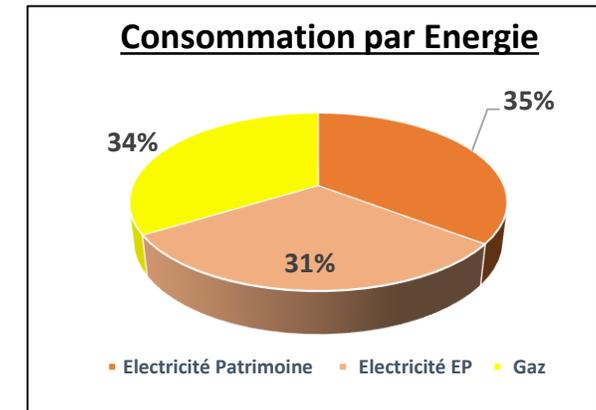
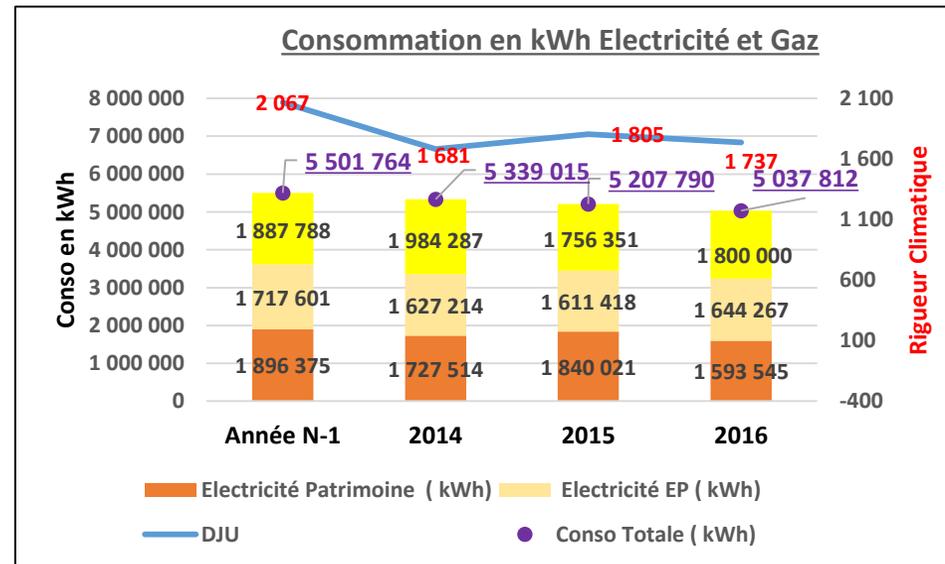
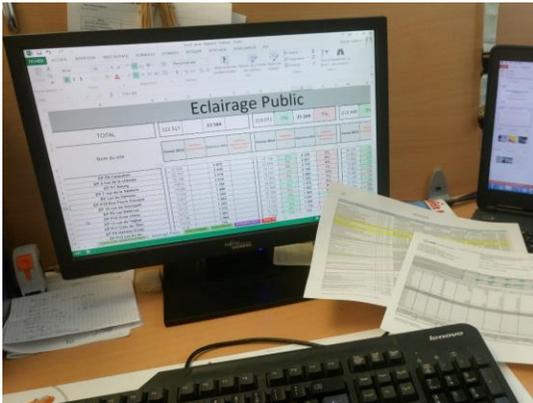


Les actions du service Conseil en Énergie Partagé du SDEPA



- *Bilan des consommations sur les 3 dernières années (bâtiments, éclairage public...)*
- *Analyse de dérives de consommations, vision globale du patrimoine, zoom par poste de consommation*
- *Optimisation des contrats de fourniture énergétique (électricité, propane, gaz naturel...)*
- *Suivi tout au long des 3 ans de la mission CEP*



Visite technique du patrimoine bâti communal/intercommunal :

- *État des lieux du patrimoine*
- *Analyse du bâti (isolation, utilisation...)*
- *Analyse des équipements (chauffage, régulation, menuiseries, éclairage, ventilation...)*
- *Propositions d'améliorations*



Ci-dessus : photos prises lors de visites de bâtiments en commune

Pour aller plus loin

L'adhésion au service CEP donne accès à des études plus poussées réalisées par des bureaux d'études mandatés par le SDEPA :

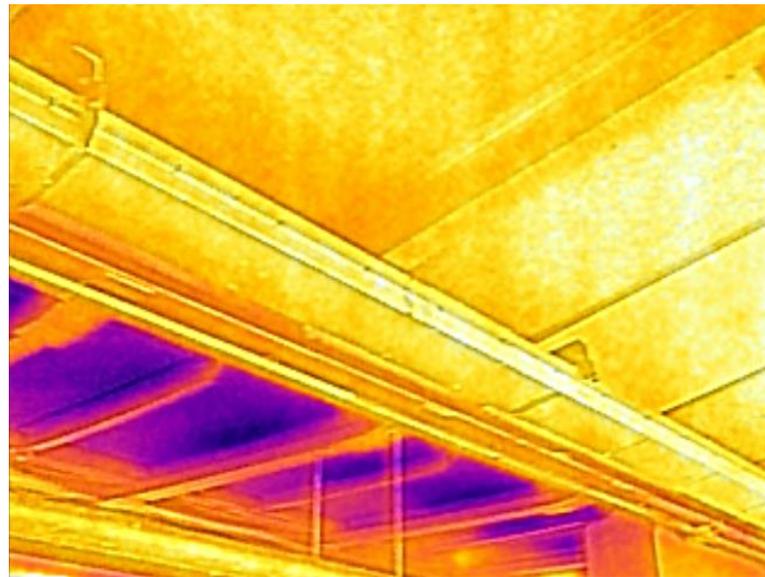
- **Le diagnostic de l'éclairage public** → état des lieux par EP, préconisations de travaux, géo localisation, conseil sur les équipements...

Les diagnostics Eclairage Public sont financés à 90% par le SDEPA et le département

- **Le Conseil en Orientation Energétique** → analyse complète du bâtiment, détails des équipements, préconisations de travaux chiffrées, estimatif du temps de retour sur investissement, classement des préconisations par priorités...

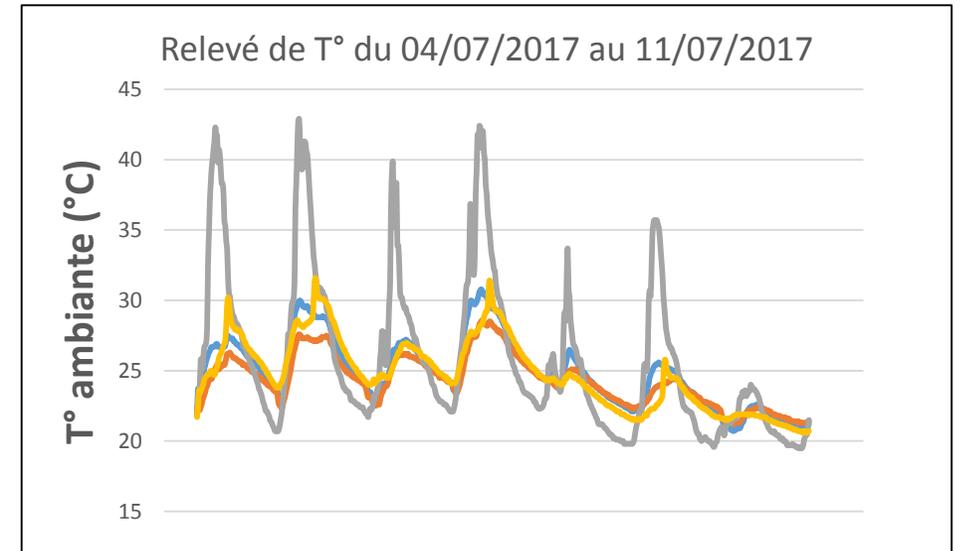
Les COE sont subventionnés à 80% par le SDEPA et le département

Détection de défauts d'isolation, de points froids à la caméra thermique en période d'hiver



Réalisation de campagnes de mesures de températures :

- *pour détecter des dérives d'utilisation de chauffage en hiver*
- *pour constater un problème de surchauffe d'un bâtiment en été*



Ci-dessus : problème de surchauffe en été due à une surface vitrée importante dans une école

Conseils sur le développement des énergies renouvelables

- études d'opportunité photovoltaïque, aide à l'analyse de devis
- chaufferies et réseaux de chaleur bois énergie



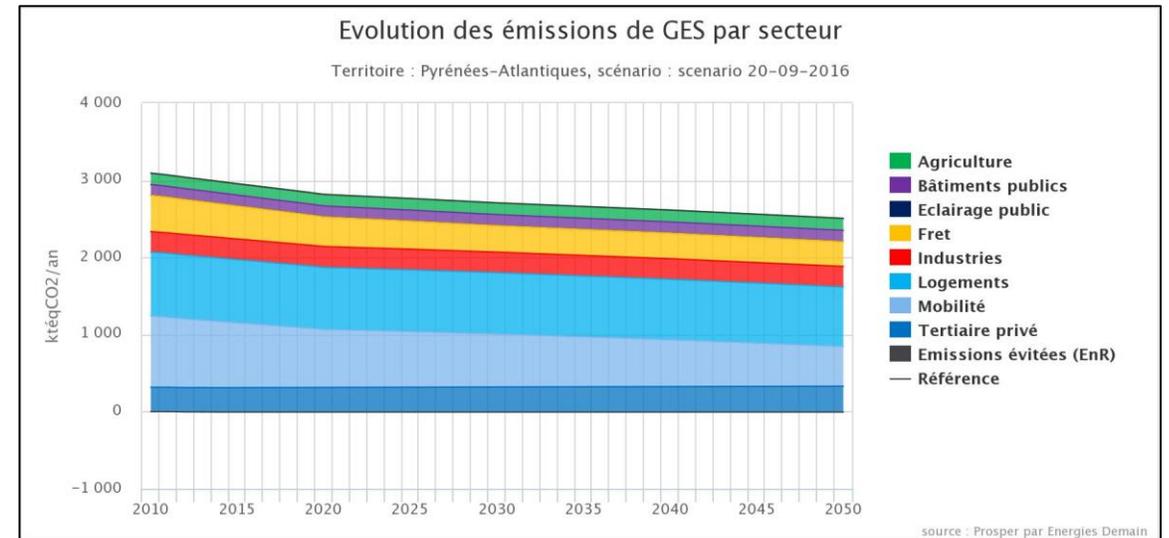
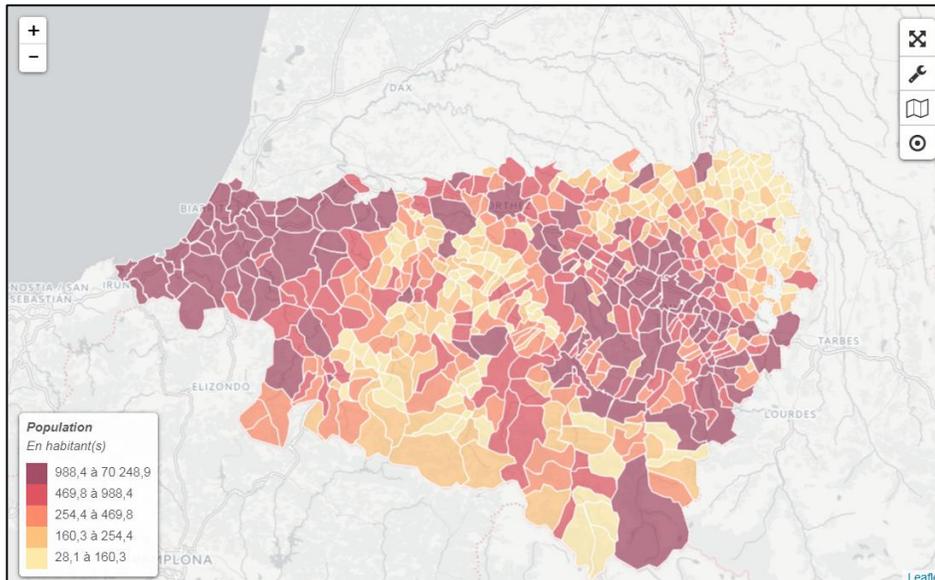
Installation PV à St Pée sur Nivelle



Chaufferie bois à Bedous

Mise à disposition du logiciel de planification énergétique PROSPER :

- aide à la réalisation des Plans Climat Air Energie Territorial
- prospective de l'impact d'actions sur les consommations, les rejets de GES sur votre territoire



Le SDEPA anime dans les écoles primaires et collèges du département l'exposition « Parcours de l'énergie »



Le Conseil en Energie Partagé permet aux collectivités qui n'ont pas de compétences en interne d'avoir un référent dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.

Collectivité	Coût
Commune < 2 000 habitants	0,25 €/habitant /an
Commune de 2 000 à 5 000 habitants	0,50 €/habitant/an
Commune de 5 000 à 10 000 habitants	2 500 €/an
Commune > 10 000 habitants	4 000 €/an
EPCI < 40 000 habitants	5 000 €/an
EPCI > 40 000 habitants	10 000 €/an

La collectivité s'engage pour une durée de 3 ans avec le SDEPA

AGENCE DE PAU :

M. Dominique PEFONTAN – Conseiller en Energie Partagé d.pefontan@sdepa.fr

M. Dimitri LARRUS – Conseiller en Energie Partagé d.larrus@sdepa.fr

M. Stéphane CASTET – Responsable des projets EnR s.castet@sdepa.fr

Mme Cathy SARRAILH – Responsable logiciel « PROSPER » et de l'achat groupé d'énergies c.sarrailh@sdepa.fr

AGENCE DE LAHONCE :

M. Patrick DARRIBERE – Conseiller en Energie Partagé p.darribere@sdepa.fr

Mme Solène LAMOUREUX – Responsable de l'exposition « Parcours de l'énergie » s.lamoureux@sdepa.fr

SERVICE TECHNIQUE du SDEPA en appui pour l'éclairage public

M. Philippe SEILLADE – Responsable du service technique p.seillade@sdepa.fr

M. Bernard LAURENS – Technicien réseaux et éclairage public b.laurens@sdepa.fr

M. Manuel LARROQUE – Technicien réseaux et éclairage public m.larroque@sdepa.fr

M. Christophe IGLESIAS – Technicien réseaux et éclairage public c.iglesias@sdepa.fr

